

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal, dûment convoqué le 19 août 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Murielle BARBECOT (arrivée en cours de séance 22H00) - *Thierry DUSSAUGE* - *Sylvie PEGOURIE* - *Marie-Jeanne LIATOUT* - *Patricia ALLOUCHE* - *Jean-Marie MANGEOT* - *Martial FAILLET* - *Patrice LAPIERRE* - *Elizabeth MAQUET* - *Jacky NOUET*.

Excusé :

Absents: Norberto DIAS - Laurent DUTKIEWICZ - *Michèle PAEMELAERE* - *Christian MARCUCCILLI*.

Secrétaire de séance : Thierry DUSSAUGE

*Le compte-rendu de la séance du 4 juillet n'apporte aucune remarque.*

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Suite à la démission de l'agent spécialisé des écoles maternelles et à la suppression des TAP, Monsieur le Maire propose de diminuer et annualiser le temps de travail du nouvel agent recruté, les heures de ménages supprimées à cet agent sont octroyées aux deux adjoints techniques qui intervenaient aux TAP. Ces agents auront moins d'heures de récupération pendant les vacances scolaires mais en revanche leur temps de travail ne sera pas diminué du fait de la suppression des TAP. Le temps de l'ATSEM est de 25h 45 mn par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, *accepte à l'unanimité* la modification du tableau des emplois permanents.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire explique que les travaux d'amélioration de la station d'épuration sont susceptibles de bénéficier d'aides du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention du Plan Départemental de l'Eau et du programme d'action « Sauvons l'Eau ! » (2013-2018).

Aussi, afin de percevoir les subventions qui pourraient être octroyées par le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau, il convient :

- De valider la totalité de l'opération de travaux d'amélioration de la station d'épuration,
- De valider le montant de 225 603.63€ HT de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,

- De valider l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération
- De solliciter les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau,
- D'autoriser, pour cette opération de travaux sur la station d'épuration, le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence pour le compte de la commune de SAINT MARCEL EN DOMBES et à la lui reverser.
- De demander, en justifiant et en motivant cette demande, un démarrage anticiper des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans que cela n'engage ces derniers.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, *valide à l'unanimité* ces travaux et sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau et du Département.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

<b>BUDGET ASSAINSEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
autres	2158	17			225 604	
Excédent antérieure reporté	001	17				112 801
Subventions d'équipement	131	17				112 803
<b>TOTAL</b>					<b>225 604</b>	<b>225 604</b>

Cette décision modificative est *adoptée à l'unanimité*.

### **MODIFICATION DU REGLEMENT ET DES HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE**

Monsieur le maire présente les différentes modifications du règlement de la médiathèque, notamment concernant les modalités de recouvrement en cas de perte ou détérioration des ouvrages.

Les horaires d'ouverture suite à la suppression des TAP seraient modifiés, la médiathèque ouvrirait à 16h 30 le mardi et jeudi au lieu de 15h 45.

Après en avoir délibéré, l'assemblée *accepte à l'unanimité* ces modifications.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Suite à la demande d'une association d'obtenir une deuxième fois gratuitement la salle des fêtes, le conseil réaffirme sa décision de n'accorder cet avantage qu'une seule fois par an.

L'inauguration de la mairie se déroulera le 23 septembre à 11 heures.

Action humanitaire : Mail de Mr Florent Chevreil

Bonjour chers collègues,

Je me permets de vous contacter dans le cadre d'une action humanitaire. Lors du déménagement de l'ancienne maison de retraite à Neuville Les Dames, la commune a récupéré tous les lits médicalisés,

matelas et autres matériels qui partaient à la destruction, car j'avais fait la connaissance du professeur José MAMBWINI, par l'intermédiaire de Claude RICHARDET, qui est originaire de localité du territoire du Bas-Congo et qui se bat pour essayer de trouver du matériel pour équiper son hôpital de GOMBE-MATADI.

C'est bien simple ils n'ont presque rien et quand j'ai montré que je pouvais donner cela à Mr MAMBWINI lors d'une visite au mois de février

Sur ma commune, l'émotion était très forte pour cet homme.

C'est pour cela qu'avec Claude nous avons lancé une campagne humanitaire, pour trouver un financement pour acheminer ces lits.

Voici l'adresse de la campagne humanitaire que nous avons lancée :

<https://www.gofundme.com/des-lits-pour-lhopital-de-gombe>

Par avance je vous remercie très sincèrement si vous pouvez nous aider.

Au plaisir.

Florent Chevrel

La mairie prendra des renseignements sur cette opération, et soumettra au vote du conseil du mois d'octobre l'attribution d'une participation financière.

La séance est levée à 23H20